

**Objet : déclaration en plénière sur la mise en œuvre des ODD par la France à l'occasion du Forum régional sur le développement durable – Genève, 1<sup>er</sup> mars.**

Monsieur le Président, Mesdames, messieurs, chers collègues,

Je me félicite de l'occasion donnée par ce Forum de se pencher sur les ODD dans la région paneuropéenne, et je tiens à saluer la mobilisation d'un grand nombre de parties prenantes.

**La France a fait partie des 22 premiers Etats, aux côtés de 6 autres Etats de la région, à réaliser une Revue Nationale Volontaire** dès le Forum Politique de Haut Niveau en juillet 2016. Elle a par ailleurs présidé la première édition du Forum régional, en 2017. Il était important de contribuer, très tôt, au dispositif de suivi international de la mise en œuvre des ODD, dont les Revues Nationales Volontaires forment le cœur.

Il s'agissait également de faire preuve d'exemplarité à l'heure de la ratification de l'Accord de Paris. Les synergies entre l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris sur le climat sont essentielles et il convient de les renforcer. La vision de la France est claire : **les enjeux climatiques sont la pierre angulaire de la solidarité universelle**. Les ODD ne sauraient être atteints indépendamment des objectifs de l'Accord de Paris. Il vient ainsi d'être décidé que l'Agence Française de développement, l'opérateur de la France en matière d'aide au développement, assurera désormais une activité "100% compatible avec l'Accord de Paris".

Accord de Paris et ODD reposent en grande partie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société. Le « *One Planet Summit* » à Paris a constitué en ce sens un réel tournant dans la mobilisation d'un grand nombre de chefs d'Etat, de banques de développement et de chefs d'entreprises pour prendre de nouveaux engagements sur l'avenir de notre planète.

Nous devons veiller, et le président Macron a tenu le rappeler devant les chefs d'Etats réunis à l'AGNU en septembre dernier, à **un multilatéralisme efficace, qui puisse répondre aux défis d'un monde en commun** et à l'impératif de la gouvernance des défis globaux. Dans ce contexte, l'aide publique au développement de la France va être portée à 0,55% de son revenu national brut d'ici à 2022. Elle sera plus efficace et plus utile à ceux à qui elle est destinée.

En France, la première revue nationale volontaire de la France a permis de lancer un véritable processus d'appropriation des ODD par l'Etat et les acteurs non-étatiques.

Elle a notamment permis de mettre en place les trois axes de travail pour son programme d'action :

- 1) Tout d'abord, la **confirmation du pilotage au sein de l'Etat** par la déléguée interministérielle au développement durable (DIDD), sous le mandat du Premier ministre, en concertation étroite avec le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères pour le volet international.

- 2) Ensuite la **sensibilisation pour une bonne appropriation des ODD**. Cela implique en particulier des actions de communication et l'organisation d'événements thématiques, comme la semaine européenne du développement durable, événement de mobilisation multi-acteurs créé à l'initiative de l'Allemagne, L'Autriche et la France, qui a essaimé depuis en Europe.
- 3) Enfin, la **mobilisation de tous par l'association étroite de l'ensemble des acteurs non-étatiques** aux étapes de discussion de la mise en œuvre des ODD. L'élaboration d'une « feuille de route de mise en œuvre des ODD par la France », annoncée par le Gouvernement le 8 février dernier, sera une nouvelle étape partenariale pour la réalisation des ODD en France.

**Cette feuille de route devra se nourrir de la contribution de la science.** Pour reprendre les propos du Professeur MOATTI (PDG de l'IRD), membre du groupe d'experts internationaux chargé de rédiger le premier rapport mondial sur le développement durable d'ici à 2019, les apports scientifiques sont nécessaires à trois niveaux :

- Pour mieux comprendre les interactions, qu'elles soient contradictoires ou synergiques, dans la mise en œuvre des ODD ;
- Pour proposer des solutions et des innovations face aux changements globaux ;
- Et enfin pour identifier et comprendre les causes des changements qui nous affectent : que cela concerne l'impact des inégalités sociales sur la croissance et la stabilité même des démocraties ou que cela concerne le changement climatique.

C'est dans cet esprit que la France s'est portée candidate pour accueillir le congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), en 2020. et qu'elle accueillera la prochaine plénière du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

C'est enfin dans ce but que, pour soutenir les travaux de recherche participant à la lutte contre le changement climatique, la France a pris l'initiative « *make our planet great again* ».

Je vous remercie.